



Communiqué psychologue

Nos revendications sont toujours d'actualité

Depuis la mobilisation du 10 juin 2022, les psychologues n'ont toujours pas été entendus.

FO ACTION SOCIALE tient à réaffirmer ses revendications :

- **Le Refus de création d'un ordre des psychologues ;**
- **Le Retrait de l'arrêté du 10 mars 2021** qui, en plus de ne pas respecter la pluralité des approches psychologiques, poursuit le processus de paramédicalisation de la profession conformément à l'article L. 2135- 1 du Code de la santé publique dont nous demandons l'abrogation ;
- **L'Accès libre aux psychologues contre « l'adressage » ;**
- **Le Respect de la loi de 1985**, le respect de l'autonomie des psychologues, de la pluralité de leurs méthodes, outils et orientations théoriques ;
- **La Création de postes supplémentaires pérennes dans les CMPP et CMP**, afin de répondre décemment à la demande d'un public en souffrance et lui garantir l'accès sans délais ;
- **La Création des CMPP et CMP nécessaires**, publics et gratuits à la place des « plateformes de coordination et d'orientation (PCO) » ;
- **La Revalorisation des grilles indiciaires et salariales de rémunération** au regard de leur niveau d'étude et l'obtention des **183 euros net pour tous ;**
- **L'augmentation immédiate des salaires**, au minimum à hauteur de l'augmentation du coût de la vie ;
- **Le rattrapage des 40 ans de blocage des salaires ;**
- **Le maintien et l'amélioration de toutes les conventions collectives**

**La FNAS FO invite les psychologues avec leurs syndicats
à se réunir en assemblée générale, et s'ils le décident,
à se mobiliser dans l'unité.**

Paris, le 19 septembre 2022